



Assemblée Générale d'été des Clubs du DISTRICT DES ALPES

Samedi 22 juin2019 à 14h30 à Volonne Espace Notre Dame

	NOM du CLUB				
	Je soussigné Président				
Du Club	dedonne pouvoir				
A (nom	du licencié)				
Pour re Alpes	eprésenter notre Club à l'Assemblée Générale des Clubs du District des				
	SAMEDI 22 JUIN 2019 A VOLONNE				
Donne tous pouvoirs à ce délégué pour participer à tous les travaux de cette Assemblée et prendre toutes les dispositions ou votes utiles.					
	Fait à le le				
	Signature du Président				
	Précédée de l'inscription manuscrite				

«Bon pour Pouvoir»



NOTA IMPORTANT

- 1. Le contrôle des Pouvoirs sera effectué à 14h30
- 2. Les bulletins de vote ne seront distribués qu'aux clubs valablement représentés au moment du scrutin éventuel.
- 3. Chaque Association affiliée, en règle avec la FEDERATION, la LIGUE et le DISTRICT dispose d'un nombre de voix déterminé par l'article 24 des Statuts.
- 4. Le mandataire devra obligatoirement présenter sa licence (Article 15 des Statuts)
- 5. Une même personne peut représenter au plus CINQ ASSOCIATIONS y compris la sienne, à condition qu'il représente déjà celle-ci.
- 6. Les membres du COMITE DE DIRECTION peuvent représenter QUATRE ASSOCIATIONS.

Chaque Club dispose du nombre de voix ci-dessous

- entre 3 et 50 licenciés = 1 voix	- entre 301 et 350 licenciés = 7 voix
- entre 51 et 100 licenciés = 2 voix	- entre 351 et 400 licenciés = 8 voix
- entre 101 et 150 licenciés = 3 voix	- entre 401 et 450 licenciés = 9 voix
- entre 151 et 200 licenciés = 4 voix	- entre 451 et 500 licenciés = 10 voix
- entre 201 et 250 licenciés = 5 voix	- entre 501 et 550 licenciés = 11 voix
- entre 251 et 300 licenciés = 6 voix	- entre 551 et 600 licenciés = 12 voix

AMENDES POUR ABSCENCE AUX ASSEMBLEES GENERALES

•	Club évoluant en Championnat Fédéral ou en Ligue	160€
•	Club évoluant en D1	110€
•	Club évoluant en D2	80 €
•	Club évoluant en D1 et D2, Futsal et Loisirs, Féminines	55 €
_	Club n'ayant que des équipes de jeunes	20 £

75 AVENUE DE LA DURANCE 04200 SISTERON TEL : 04 92 33 24 24 FAX : 04 92 33 17 20

MAIL: secretariat @alpes.fff.fr Site internet: http://alpes.fff.fr